

Délibération
n°2024.043

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-SATUR

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept août à dix-neuf heures
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SATUR (Cher)
Dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du conseil, sous la
présidence de M. Christian DELESGUES, Maire.

Nombre de
Conseillers

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 août 2024

En exercice : 14
Présents : 11
Procurations : 3
Votants : 14

Étaient présents : CARRE Christian, CHAPUIS Philippe, COQUERY
Liliane, DELESGUES Christian, GANA Dominique, JALBY Jean-Paul, NOEL
Patrick, PLISSON Alain, SENOTIER Sandrine, THOMAS Corinne,
TOUZERY Jean-Pierre.

Absents avec procuration :

Mme MAITREPIERRE Aline a donné procuration à Mme COQUERY Liliane.
Mme PRON Bénédicte a donné procuration à M. CARRE Christian.
Mme FOURNIER Ophélie a donné procuration à M. Christian DELESGUES.

Objet:
**Reprise de
concessions
funéraires en
état d'abandon au
cimetière**

Absent excusé : /

Absent non excusé : /

Secrétaire : PLISSON Alain

Vu :

- le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2223-17, L2223-18, et R2323-12 à R2223-23,

Considérant que les 17 concessions énumérées ci-dessous délivrées dans
le cimetière communal, ont plus de trente ans d'existence et qu'elles sont
en état d'abandon au sens de l'article précité,

Considérant qu'en effet, leur état d'abandon a été constaté à deux
reprises, à un an d'intervalle, les 9 mars 2023 et 10 juillet 2024, par
procès-verbal affiché au cimetière et en mairie, dans les conditions
prévues par l'article R. 2223-13 du Code général des collectivités
territoriales, donnant aux communes la faculté de reprendre les
concessions en état d'abandon,

Considérant que cette situation constitue une violation de l'engagement
souscrit par les attributaires desdites concessions, en leur nom et au nom
de leurs successeurs, de les maintenir en bon état d'entretien, et que leur
abandon nuit au bon ordre et à la décence du cimetière,

Monsieur le Maire propose de réputer en état d'abandon les concessions
suivantes situées dans le cimetière communal :

- Concession centenaire n°439, délivrée le 02/05/1941, dans la division B 14ème à gauche, dans laquelle a été inhumé Monsieur BURLOTTE Ernest, René décédé le 30/04/1944.
- Concession perpétuelle n°109, délivrée le 01/10/1891, dans la division D 1ère à droite, dans laquelle ont été inhumés Madame BONNET CHAPON Françoise décédée en 1891 ; Monsieur BARICAULT Jules décédé en 1891 et Monsieur BONNET Henri décédé en 1903.
- Concession centenaire n°544, délivrée le 18/07/1944, dans la division A 17ème à gauche, dans laquelle ont été inhumés Monsieur EINFALT Celestin, Calixte, Pierre décédé le 17/07/1944 et Madame LANE EINFALT Thérèse, Pauline décédée le 25/01/1962.
- Concession centenaire n°620, délivrée le 17/12/1946, dans la division A 11ème à gauche, dans laquelle a été inhumé Monsieur FORTIN LANOUE Victor, Henri, Sosthène décédé le 17/10/1944.
- Concession centenaire n°576, délivrée le 13/08/1945, dans la division A 14ème à gauche, dans laquelle a été inhumé Monsieur FOURNIER François, Eugène, décédé le 12/08/1945.
- Concession centenaire n°538, délivrée le 30/05/1944, dans la division B 9ème à droite, dans laquelle ont été inhumés Monsieur GALLOIS Adolphe décédé le 26/05/1944 et Madame BONNARD GALLOIS Louise, Aline, décédée le 26/10/1944.
- Concession perpétuelle n°806, délivrée le 17/09/1953, dans la division A 1ère à droite, dans laquelle a été inhumée Madame HERLEIN Julienne, Clotilde, décédée le 19/01/1966.
- Concession centenaire n°325, délivrée le 08/02/1937, dans la division C 7ème à gauche, dans laquelle ont été inhumés Monsieur LAFOND Georges, Marcel, Paul décédé le 07/02/1937 ; Monsieur LAFOND Paulin décédé le 27/12/1953 ; Madame SAULAY LAFOND Mathilde, Gabrielle décédée le 27/10/1949.
- Concession centenaire n°492, délivrée le 02/02/1943, dans la division B 4ème à gauche, dans laquelle a été inhumé Monsieur LAGNEAU Henry, Louis décédé le 08/06/1927.
- Concession centenaire n°352, délivrée le 21/02/1938, dans la division C 10ème à gauche, dans laquelle ont été inhumés Monsieur LANGOUX Marcel décédé le 18/02/1938 ; Madame LANGOUX DERBIER Aline décédée le 28/12/1940 et Monsieur LANGOUX Magloire décédé en 1931.
- Concession centenaire n°340, délivrée le 04/10/1937, dans la division C 9ème à gauche, dans laquelle a été inhumée Madame VILLACROUX LARVARON Aline décédée le 27/06/1942.
- Concession centenaire n°434, délivrée le 10/03/1941, dans la division B 15ème à gauche, dans laquelle ont été inhumés Monsieur LASNE Edmond décédé le 29/07/1963 et Madame CHEVALIER LANE Anna décédée le 22/03/1965.
- Concession centenaire n°501, délivrée le 13/04/1943, dans la division B 15ème à droite, dans laquelle ont été inhumés Monsieur MASSET Pierre, Emile décédé le 04/04/1943 et Madame DIRAND MASSET Marie, Eulalie décédée le 20/01/1944.

- Concession perpétuelle n°108, délivrée le 17/09/1891, dans la division D 2ème à droite, dans laquelle ont été inhumés Madame PINARD PICARD Pauline décédée le 20/09/1891 et Monsieur PINARD Félix décédé le 21/11/1920.
- Concession centenaire n°729, délivrée le 26/01/1951, dans la division n° A 6ème à gauche, dans laquelle ont été inhumées Monsieur SIMON Jean-Baptiste décédé le 14/09/1943, Monsieur SIMON René décédé en 1945 ; Madame LOUTRE Marie, décédée le 25/01/1951.
- Concession centenaire n°390, délivrée le 20/07/1939, dans la division C 5ème à droite, dans laquelle a été inhumée Madame TOUILLON Claudine décédée le 19/07/1939.
- Concession centenaire n°528, délivrée le 19/04/1944, dans la division B 11ème à droite, dans laquelle ont été inhumées Monsieur VATTAN Louis, Auguste décédé le 13/04/1944, Madame VATTAN Marie, Marguerite, décédée le 07/05/1947.

Monsieur le Maire propose par conséquent de l'autoriser à reprendre ces 17 concessions.

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

DECIDE que les dix-sept concessions présentées ci-dessus sont réputées en état d'abandon.

AUTORISE Monsieur le Maire à reprendre les dix-sept concessions présentées ci-dessus au nom de la commune afin de les remettre en service pour de nouvelles inhumations, par prise d'arrêtés individuels de reprise.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document en ce sens.

Et ont signé les Membres Présents

Pour extrait conforme,

à Saint-Satur, le 28 août 2024

le Maire, Christian DELESGUES

le Secrétaire, M. PLISSON Alain



A handwritten signature in black ink, which appears to read 'A. Plisson', written over a horizontal line.

Certifié exécutoire
Compte tenu de la
Transmission en Préfecture
et de la publication en ligne
le 29 août 2024

Accusé de réception en préfecture
018-211802335-20240827-D2024043-DE
Reçu le 29/08/2024